

Atteignez des hautes performances environnementales sur vos opérations de logements et bénéficiez d'avantages financiers



ACTION LOGEMENT SERVICES et CERQUAL Qualitel Certification s'associent pour offrir aux habitants des 222 villes concernées par le Programme National Action Cœur de Ville des logements de qualité !

Objectif : vous faire bénéficier des subventions forfaitaires d'Action Logement Services grâce à votre engagement dans la certification NF Habitat – NF Habitat HQE et à l'obtention de labels énergétiques.

CERQUAL Qualitel Certification vous accompagne dans l'atteinte de vos objectifs environnementaux au travers de la certification NF Habitat – NF Habitat HQE :

- › La seule certification multicritère qui intègre les qualités techniques essentielles pour un logement sain, sûr, confortable et durable.
- › Un repère objectif sur l'ensemble des critères de la qualité des logements (énergie, acoustique, confort, hygrothermique, qualité de l'air etc.)
- › Une certification qui s'adapte à votre territoire (métropole et DOM) et à votre projet (construction et rénovation)
- › Des vérifications des travaux effectuées par CERQUAL tiers indépendant et impartial
- › L'assurance d'un niveau de qualité homogène sur l'ensemble des opérations « Cœur de Ville »
- › Une marque de qualité qui valorise votre patrimoine et le rend attractif auprès des habitants



ACTION LOGEMENT SERVICES valorise votre engagement au travers d'aides financières :

Les projets d'habitat locatif social s'inscrivant dans un projet de revitalisation Action Cœur de Ville pourront bénéficier d'une subvention forfaitaire d'ACTION LOGEMENT SERVICES dans des **conditions d'instruction simplifiée**.

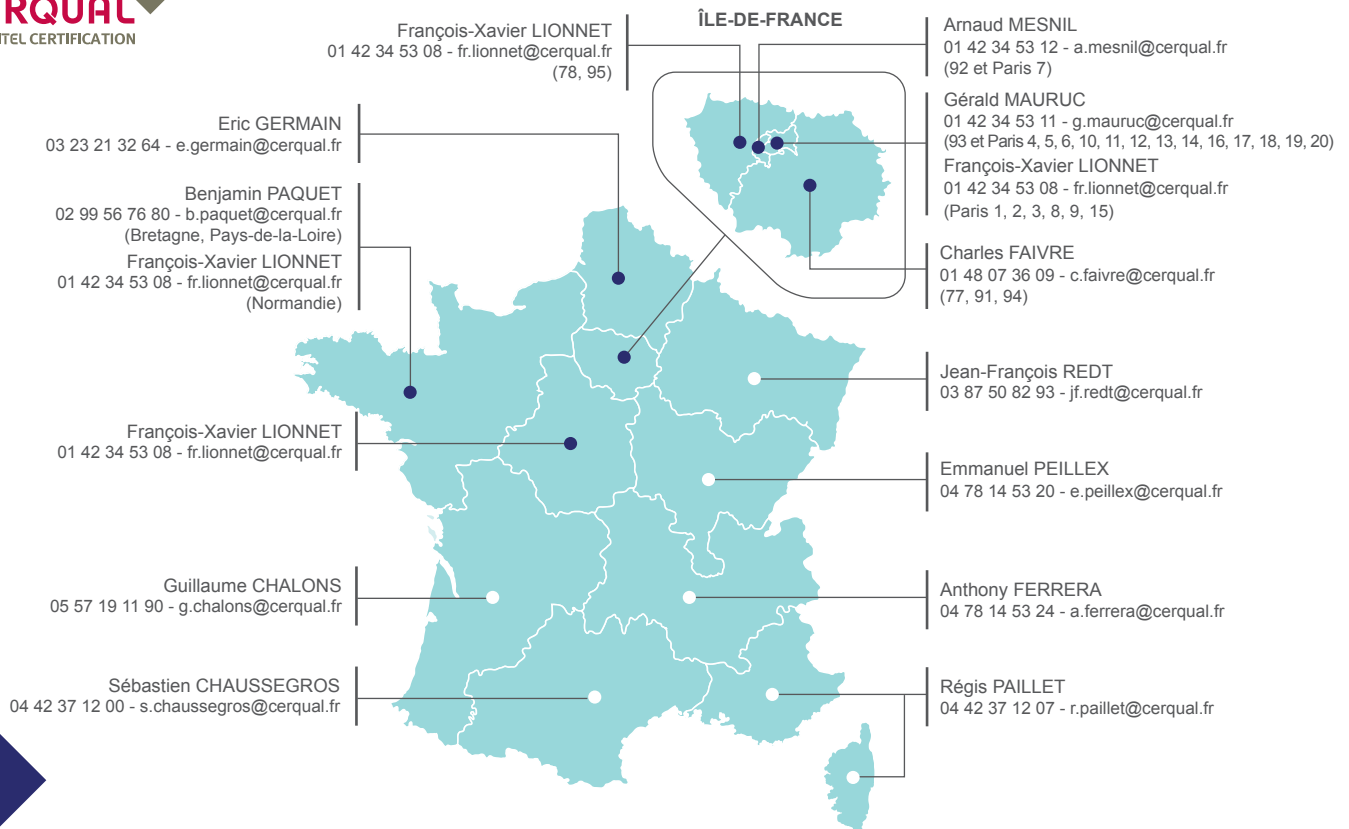
Financement en €/m ² SH	NF Habitat HQE RT2012-20%	
Démolition-Reconstruction ou Construction Neuve en PLUS-PLAI	Prêt : 700 €/m ²	Subvention : 300 €/m ²
Financement en €/m ² SH	HPE Rénovation	BBC Rénovation
Acquisition-Amélioration en PLUS-PLAI	Prêt : 700 €/m ² Subvention : 300 €/m ²	Prêt : 500 €/m ² Subvention : 500 €/m ²
Financement en €/m ² SH	HPE Rénovation*	BBC Rénovation*
Restructuration Lourde et globale	Prêt : 300 €/m ² Subvention : 200 €/m ²	Prêt : 200 €/m ² Subvention : 300 €/m ²



Pour toute demande de certification dans le cadre de ce partenariat, CERQUAL vous permettra de bénéficier d'une remise de 8% pour les bâtiments de 11 logements et plus.

*Pour les DOM les labels HPE Rénovation et BBC Rénovation ne sont pas applicables. La certification NF Habitat Rénovation ou NF Habitat HQE Rénovation pourra être demandée sur le territoire de l'île de la Réunion, où un référentiel adapté est en place ainsi que tous les applicatifs construction et rénovation à venir sur les territoires Français d'Outre-Mer.

VOS CONTACTS



● **DIRECTEUR DE LA RÉGION ÎLE DE FRANCE - NORD OUEST :**

Claudy HULIN - 01 48 07 36 01 - c.hulin@cerqual.fr

○ **DIRECTEUR DE LA RÉGION GRAND EST - GRAND SUD :**

Philippe HARIGNORDOQUY - 04 42 37 12 03 - p.harignordoquy@cerqual.fr

● **RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT COPROPRIÉTÉ :**

Hélène THIRION - 07 84 38 67 97 - h.thirion@cerqual.fr

● **RESPONSABLE ACTIVITÉ OUTRE-MER :**

Cédric CAILLIER - 06 92 64 53 24 - c.caillier@cerqual.fr

● **PÔLE MAISON - CHARGÉS D'ANIMATION & DÉVELOPPEMENT**

Hugo COUVEZ - 06 33 59 61 05 - h.couvez@cerqual.fr

Laurent POSENEL - 06 33 24 60 43 - l.posenel@cerqual.fr

ActionLogement 
RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE

Contactez votre relais local
Action Logement ou par mail :

✉ actioncoeurdeville.al@actionlogement.fr



MENTIONS LÉGALES :

CERQUAL Qualitel Certification est accrédité par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation), signe de reconnaissance officielle de ses compétences et de son impartialité. CERQUAL Qualitel Certification N°5-0050, Section certification de produits et services, liste et portée disponible sur www.cofrac.fr

La certification NF Habitat HQE est délivrée par CERQUAL Qualitel Certification pour le logement collectif et individuel. CERQUAL est mandaté par AFNOR Certification pour délivrer la marque NF et par l'Alliance HQE-GBC pour délivrer la marque HQE.

Le partenariat est applicable sur les applicatifs suivants : Construction de logement (Applicatif NF 500-10), Construction de maison (Applicatif NF 500-01), Construction Ile-de-la-Réunion (Applicatifs NF 500-18), Construction Guyane (Applicatif NF 500-20), Rénovation de logement et résidence services (Applicatif NF 500-13), Rénovation de maison (Applicatif NF 500-02), Rénovation d'établissement médico-social (Applicatif NF 500-14), Rénovation Ile-de-Réunion (Applicatif NF 500-19)

L'octroi des financements d'ACTION LOGEMENT SERVICES est régi par l'article L.313-3 du Code de la construction et de l'habitation et réalisé conformément à la convention quinquennale Etat/Action Logement en vigueur et aux directives émises par Action Logement Groupe qui précisent les conditions de mise en œuvre de ces financements.

Le partenariat n'entraîne pas d'effet rétroactif sur le financement d'ACTION LOGEMENT SERVICES pour les opérations dont l'accord de financement d'ACTION LOGEMENT SERVICES a déjà été notifié au maître d'ouvrage.

Le financement ACV d'ACTION LOGEMENT SERVICES sous forme de prêt et subvention est attribué de façon forfaitaire en accompagnement d'une certification CERQUAL mais il reste également ouvert aux autres opérations en fonction de l'analyse de leur équilibre.